

Concours photo

Participez à la
création de la carte
de vœux ADMR
2023 !

Du 25 juin au 10
septembre 2022

“ **Quoi de plus valorisant pour notre réseau que de mettre en lumière les gestes réalisés au quotidien par l'ensemble des salariés et bénévoles de l'ADMR d'Ille-et-Vilaine.**

Ces gestes de tous les jours, ces gestes qui font du bien et qui rassurent... Ces gestes qui permettent aux familles, aux personnes en situation de handicap, et aux seniors de mieux vivre au quotidien.

”

Envoyez nous vos plus beaux clichés des
gestes partagés avec les personnes que
vous accompagnez au quotidien.



Les 3 photos gagnantes
seront récompensées et
illustreront la carte de
vœux 2023

IMPORTANT!

Les conditions et le règlement sont à consulter avant toute participation, disponibles auprès de votre association ou en scannant le QR code



Concours réservé aux bénévoles et aux
salariés de l'ADMR Ille-et-Vilaine.

Organisation :



- La photo doit être envoyée à : concours-photo@admr35.org
- La participation est nominative : la photo doit être accompagnée du nom-prénom, association, statut, et adresse mail
- Le jury constitué des membres de la commission communication fédérale sélectionnera les photos qui seront publiées sur la page Facebook ADMR 35.
- Du 23 septembre au 31 octobre, toute personne ayant un compte Facebook pourra voter en likant (j'aime) sa photo préférée. Les 3 photos qui auront le plus de "j'aime" seront récompensées.

Dotation du concours :

Premier prix : chèques cadeaux d'une valeur de 150 €.

Deuxième prix : chèques cadeaux d'une valeur de 100 €.

Troisième prix : chèques cadeaux d'une valeur de 50 €.



Pour suivre ce concours, voter et voir où votre photo est classée, nous vous invitons à rejoindre la page départementale : "ADMR Ille-et-Vilaine"

1  = 1 vote

